



Accord-cadre 2026-2028 : dernière ligne droite



Les négociations du nouvel accord-cadre 2026-2028 ont officiellement **démarré le 10 avril dernier**. Cet accord structurant fixera, pour les trois prochaines années, les grandes orientations sociales et les droits collectifs applicables à l'ensemble des agents de la Caisse des Dépôts.

Des thématiques centrales pour l'avenir des agents

Dès l'ouverture des discussions, plusieurs sujets majeurs ont été placés au cœur des échanges :

- GEPP – Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels : anticipation des évolutions des métiers et accompagnement des agents face aux transformations.
- L'emploi : maintien et développement des postes dans un contexte en mutation.
- Les compétences : renforcement de la formation et de la professionnalisation pour répondre aux besoins actuels et futurs.
- Les carrières et promotions : amélioration de la lisibilité et de l'équité dans les parcours professionnels.
- La mobilité : encourager et sécuriser les mobilités internes et externes.
- La rémunération : garantir une reconnaissance juste du travail des agents, en lien avec l'inflation et les comparaisons externes.
- L'intergénérationnel : prise en compte des enjeux liés à toutes les étapes de la carrière, du premier emploi à la retraite, en favorisant la solidarité entre générations.

Un calendrier déjà fixé

À partir du mois d'octobre, **quatre séances de relecture** sont prévues afin de finaliser la rédaction et d'arbitrer les derniers points de désaccord (cf. planning ci-dessous).

L'UNSA mobilisée pour vos droits

À ce stade des négociations, force est de constater que le compte n'y est pas encore. De nombreuses propositions restent insuffisantes ou inabouties. Pour autant, l'UNSA reste pleinement engagée et vigilante. Vous pouvez compter sur nos équipes pour **défendre vos droits, vos conditions de travail et vos perspectives de carrière**.

Cet accord-cadre constituera une référence majeure pour l'ensemble des agents de la CDC sur la période 2026-2028. L'UNSA portera haut et fort vos revendications jusqu'au bout des discussions.

Calendrier : Négociation accord-cadre

START

AVRIL

10/04 Ouverture des négociations :
Bilan global Enjeux Méthode

MAI

06/05 GEPP
21/05 Compétences

JUIN

13/06 Emploi
23/06 GEPP et compétences

JUILLET

03/07 GT Emploi
11/07 Carrière/promo
17/07 Emploi

SEPTEMBRE

09/09 Mobilité

OCTOBRE

01/10 Rémunération
08/10 Intergénérationnel
17/10 Amendements/révision des thématiques, relecture
et finalisation du plan d'actions et accord consolidé
22/10 Amendements/révision des thématiques, relecture
et finalisation du plan d'actions et accord consolidé

NOVEMBRE

12/11 Amendements/révision des thématiques, relecture
et finalisation du plan d'actions et accord consolidé
25/11 Amendements/révision des thématiques, relecture
et finalisation du plan d'actions et accord consolidé

DECEMBRE

18/12 CUEP

FINISH

7 réunions tenues avant l'été

7 réunions programmées

A ne pas rater !



Et si on parlait de vos 1237 arbres ?



**Vous avez envie
d'améliorer les choses ?
Découvrez comment
dans cette vidéo !**

Oui à plus de droits
Oui à plus d'autonomie
Oui à plus d'écoute

Je dis oui à l'UNSA !

